

Muriel BELLEGARDE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
INSCRIT AUPRES DE LA COMPAGNIE DE LIMOGES

SIEGE SOCIAL
309, AVENUE BAUDIN
87 000 LIMOGES

TEL : 05 55 05 00 78 FAX : 05 55 77 16 81

RADIO VASSIVIERE
COMMISSARIAT AUX COMPTES
EXERCICE 2019

RAPPORT GENERAL

RADIO VASSIVIERE

MAIRIE

23460 ROYERE DE VASSIVIERE

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE 2019

Muriel BELLEGARDE

Commissaire aux comptes.
Inscrit à la compagnie de Limoges.

RAPPORT GENERAL DU CAC

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

COMPTES ANNUELS - EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, j'ai effectué l'**audit des comptes annuels de l'association « RADIO VASSIVIERE » relatifs à l'exercice clos le 31/12/2019**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, **réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.**

II – FONDEMENT DE L'OPINION

§ Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

§ Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 01/01/2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

§ Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les faits caractéristiques de l'exercice exposés dans l'annexe relatifs à l'acceptation d'un plan de continuation par le tribunal en 2015, suite à la mise en redressement judiciaire de l'association en 2014.

§ Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, je porte à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

- ✓ Caractère approprié des principes comptables appliqués,
- ✓ Bonne appréciation des créances et des recettes de l'association,
- ✓ Prise de connaissance des provisions pour charges comptabilisées et des fonds dédiés affectés.
- ✓ Respect du plan de continuation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

§ Vérifications spécifiques :

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'assemblée générale.

§ Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels :

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par les membres de votre bureau.

§ Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à LIMOGES

Le 06 Mars 2020

Muriel BELLEGARDE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
309, avenue Baudin - 87000 LIMOGES
Tél. 05 55 05 00 78 - Fax 05 55 77 16 81
SIRET 509 057 444 80028

Muriel BELLEGARDE
Commissaire aux comptes

ANNEXE AU RAPPORT DU CAC

« Description détaillée des responsabilités du (des) commissaire(s) aux comptes »

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ✓ Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ✓ Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ✓ Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ✓ Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société¹ à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ✓ Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

RADIO VASSIVIERE

MAIRIE

23460 ROYERE DE VASSIVIERE

COMPTES ANNUELS - EXERCICE 2019

(ANNEXE AU RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES)

BILAN ACTIF

ASSOCIATION RADIO VASSIVIERE

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

ACTIF

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

01/01/2018 au
31/12/2018

Brut Amort. & Dépréc. Net

ACTIF IMMOBILISE

Immobilisations Incorporelles

Frais d'établissement
Frais de recherche et développement
Concessions, brevets et droits similaires
Fonds commercial (1)
Autres immobilisations incorporelles
Avances et acomptes

856.00 856.00

Immobilisations Corporelles

Terrains
Constructions
Installations techniques, matériels
Autres immobilisations corporelles
Immobilisations grevées de droits
Immobilisations corporelles en cours
Avances et acomptes

62 905.38 47 272.71 15 632.67 24 767.04
2 812.29 1 450.86 1 361.43 1 799.25

Immobilisations Financières (2)

Participations
Créances rattachées à des participations
Titres immob. de l'activité portefeuille
Autres titres immobilisés
Prêts
Autres immobilisations financières

7.50 7.50 7.50

450.00 450.00
400.00 400.00 400.00

TOTAL (I) 67 431.17 49 579.57 17 851.60 26 973.79

Comptes de liaison

TOTAL (II)

ACTIF CIRCULANT

Stocks et en-cours

Matières premières et autres appros
En-cours de production (biens/services)
Produits intermédiaires et finis
Marchandises

Muriel BELLEGARDE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
309, avenue Baudin - 87000 LIMOGES
Tél. 05 55 05 00 78 - Fax 05 55 77 16 81
SIRET 509 057 444 00028

Avances et acomptes versés sur commandes

Créances (3)

Créances redevabl. et cptes rattach. 729.00 729.00 682.00
Autres 21 900.00 21 900.00 14 157.92

Valeurs mobilières de placement

Disponibilités 124 329.79 124 329.79 108 030.58
Charges constatées d'avance (3) 87.58

TOTAL (III) 146 958.79 146 958.79 122 958.08

Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)

Primes de remboursement des emprunts (V)

Ecart de conversion actif (VI)

TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI) 214 389.96 49 579.57 164 810.39 149 931.87

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

ASSOCIATION RADIO VASSIVIERE

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

PASSIF

Du 01/01/2019
au 31/12/2019

Du 01/01/2018
au 31/12/2018

FONDS ASSOCIATIFS

Fonds propres

Fonds associatifs sans droit de reprise		33 900.00
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-5 508.94	-44 063.38
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	24 001.93	15 214.44

Autres fonds associatifs

Fonds associatifs avec droit de reprise		
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	18 560.00	
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires (Commodat)		

TOTAL (I) 37 052.99 5 051.06

Comptes de liaison

TOTAL (II)

Provisions pour risques et charges

Provisions pour risques		
Provisions pour charges	7 850.00	8 800.00

TOTAL (III) 7 850.00 8 800.00

Fonds dédiés

Sur subventions de fonctionnement	10 000.00	10 000.00
Sur autres ressources		

TOTAL (IV) 10 000.00 10 000.00

DETTES (1)

Dettes financières

Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières divers (3)		

Avances et acomptes reçus sur commandes en cours

Dettes d'exploitation

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 684.47	5 191.50
Dettes fiscales et sociales	12 755.71	12 390.13
Redevables créditeurs		

Dettes diverses

Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	76 456.22	90 739.18

Instruments de trésorerie

Produits constatés d'avance	18 011.00	17 760.00
-----------------------------	-----------	-----------

TOTAL (V) 109 907.40 126 080.81

Ecarts de conversion passif

(VI)

TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI) 164 810.39 149 931.87

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

109 907.40

126 080.81

COMPTE DE RÉSULTAT

ASSOCIATION RADIO VASSIVIERE

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

	Du 01/01/19 au 31/12/19	Du 01/01/18 au 31/12/18	Variation N / N-1 en valeur en %	
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)				
Ventes de marchandises	10.00		10.00	
Production vendue (biens et services)	4 684.90	3 289.00	1 395.90	42.44
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	193 550.85	182 303.65	11 247.20	6.17
Reprises sur provisions, amorts, transferts de charges	1 707.65	3 845.76	-2 138.11	-55.60
Report de ressources non utilisées des exercices antérieurs	10 000.00	10 000.00		
Cotisations	956.65	867.00	89.65	10.34
Autres produits (hors cotisations)	50.00	318.14	-268.14	-84.28
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	210 960.05	200 623.55	10 336.50	5.15
CHARGES D'EXPLOITATION (2)				
Achats de marchandises	677.83	337.29	340.54	100.96
Variation de stocks de marchandises				
Achats de matières premières et fournitures				
Variation de stocks de matières premières et fournitures				
Achats d'autres d'approvisionnements				
Variation de stocks d'approvisionnements				
Autres achats et charges externes *	40 449.90	37 205.97	3 243.93	8.72
Impôts, taxes et versements assimilés	1 250.21	1 339.11	-88.90	-6.64
Salaires et traitements	104 243.59	94 337.35	9 906.24	10.50
Charges sociales	15 719.31	18 990.84	-3 271.53	-17.23
Dotations aux amortissements, dépréciations et engagements				
sur immobilisations : dotations aux amortissements	9 397.97	10 590.53	-1 192.56	-11.26
sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions, engag. à réaliser / ress. affectées	10 000.00	10 000.00		
Subventions accordées par l'association				
Autres charges	8 563.47	6 731.74	1 831.73	27.21
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	190 302.28	179 532.83	10 769.45	6.00
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I) - (II)	20 657.77	21 090.72	-432.95	-2.05
Opération en commun, Bénéfice attribué ou Perte transférée (III)				
Opération en commun, Perte supportée ou Bénéfice transféré (IV)				
PRODUITS FINANCIERS				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	361.38	198.78	162.60	81.80
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de VMP				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	361.38	198.78	162.60	81.80

Muriel BELLEGARDE
 COMMISSAIRE AUX COMPTES
 309, avenue Baudin - 87000 LIMOGES
 Tél. 05 55 05 00 78 - Fax 05 55 77 16 81
 SIRET 509 057 444 00028

COMPTE DE RÉSULTAT

ASSOCIATION RADIO VASSIVIERE

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

	Du 01/01/19 au 31/12/19	Du 01/01/18 au 31/12/18	Variation N / N-1 en valeur en %	
CHARGES FINANCIÈRES				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de VMP				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)				
RÉSULTAT FINANCIER (V) - (VI)	361.38	198.78	162.60	81.80
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Sur opérations de gestion	5 369.94	437.00	4 932.94	
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	5 369.94	437.00	4 932.94	
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Sur opérations de gestion	2 212.94	6 175.00	-3 962.06	-64.16
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	174.22	337.06	-162.84	-48.31
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	2 387.16	6 512.06	-4 124.90	-63.34
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII) - (VIII)	2 982.78	-6 075.06	9 057.84	149.10
Impôts sur les bénéfices				
SOLDE INTERMÉDIAIRE	24 001.93	15 214.44	8 787.49	57.76
TOTAL DES PRODUITS	216 691.37	201 259.33	15 432.04	7.67
TOTAL DES CHARGES	192 689.44	186 044.89	6 644.55	3.57
EXCÉDENT OU DÉFICIT (3)	24 001.93	15 214.44	8 787.49	57.76
ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
PRODUITS				
Bénévolat				
Prestations en nature	16 600.00		16 600.00	
Dons en nature				
TOTAL PRODUITS	16 600.00		16 600.00	
CHARGES				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite de biens et services	16 600.00		16 600.00	
Personnel bénévole				
TOTAL CHARGES	16 600.00		16 600.00	
TOTAL	24 001.93	15 214.44	8 787.49	57.76

* Y compris : Redevances de crédit-bail mobilier
Redevances de crédit-bail immobilier

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) Compte tenu d'un résultat exceptionnel avant impôt de

5 369.94

522.94

2 982.78

437.00

5 225.00

-6 075.06

Muriel BELLEGARDE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
309, avenue Baudin - 87000 LIMOGES
Tél. 05 55 05 00 78 - Fax 05 55 77 16 81
SIRET 509 057 444 00028

ANNEXE

ASSOCIATION RADIO VASSIVIERE

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Ces comptes annuels ont été établis le 13/01/2020.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

L'association a été mise redressement judiciaire le 24/02/2014.

Un plan de continuation a été accepté le 25/02/2015.

Pour rappel :

L'association ré-ouvert son antenne à Ussel en août 2016.

Elle a par ailleurs engagé un plan d'investissement sur 2016 et 2017 portant sur du matériel radiophonique et financé à hauteur de 33 900€ par des subventions publiques et privées.

L'association prévoit d'ouvrir une troisième antenne sur Felletin (23) courant 2020.

L'association a commencé à valoriser le bénévolat au 01/01/2019.

Au 31/12/2019, elle a ainsi valorisé :

- 1300h de bénévolat à 10€ brut par heure plus 2€ de charges patronales par heure, soit 12€ brut chargé par heure, soit 15 600€ de bénévolat valorisé.
- 100h de mise à disposition de salles pour les réunions et formations, valorisées à 1000€ pour l'exercice 2019.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2019 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

Muriel BELLEGARDE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
309, avenue Baudin - 87000 LIMOGES
Tél. 05 55 05 00 78 - Fax 05 55 77 16 81
SIRET 509 057 444 00028

ANNEXE

ASSOCIATION RADIO VASSIVIERE

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode premier entré, premier sorti (FIFO).

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais

Muriel BELLEGARDE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
309, avenue Baudin - 87000 LIMOGES
Tél. 05 55 05 00 78 - Fax 05 55 77 16 81
SIRET 509 057 444 00028

ANNEXE

ASSOCIATION RADIO VASSIVIERE

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

Muriel BELLEGARDE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
309, avenue Baudin - 87000 LIMOGES
Tél. 05 55 05 00 78 - Fax 05 55 77 16 81
SIRET 509 057 444 00028

ANNEXE

ASSOCIATION RADIO VASSIVIERE

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations suite à réévaluation acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL		
CORPORELLES	Terrains			
	Constructions	Sur sol propre		
		Sur sol d'autrui		
		Inst. générales, agencés & aménagés construct.		
	Installations techniques, matériel & outillage industriels		47 187	
		Inst. générales, agencés & aménagés divers	1 878	
	Autres immos corporelles	Matériel de transport		
		Matériel de bureau & mobilier informatique	500	
		Emballages récupérables & divers		
	Immobilisations corporelles en cours			
FINANCIERES	Avances et acomptes			
		TOTAL	49 565	
	Participations évaluées par mise en équivalence			
	Autres participations			
	Autres titres immobilisés			
	Prêts et autres immobilisations financières			
		TOTAL		
		TOTAL GENERAL	49 565	

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions par virt poste par cessions	Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL			
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL			
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui			
		Inst. gal. agen. amé. cons			
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.		995	46 192	
		Inst. gal. agen. amé. divers		1 878	
	Autres immos corporelles	Matériel de transport			
		Mat. bureau, inform., mobilier		500	
		Emb. récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours				
FINANCIERES	Avances et acomptes				
		TOTAL	995	48 570	
	Particip. évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts & autres immob. financières				
		TOTAL			
		TOTAL GENERAL	995	48 570	

Muriel BELLEGARDE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
 309, avenue Baudin - 87000 LIMOGES
 Tél. 05 55 05 00 78 - Fax 05 55 77 16 81
 SIRET 509 057 444 00028

ANNEXE

ASSOCIATION RADIO VASSIVIERE

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, développ.	TOTAL			
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL			
Terrains				
Constructions				
Sur sol propre				
Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels	22 420	9 134	995	30 560
Autres immobs corporelles				
Inst. générales agencem. amén.	367	188		555
Matériel de transport				
Mat. bureau et informatiq., mob.	212	250		462
Emballages récupérables divers				
TOTAL	22 999	9 572	995	31 576
TOTAL GENERAL	22 999	9 572	995	31 576

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Différentiel de durée	DOTATIONS Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	REPRISES Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Mouv. net des amorts fin de l'exercice
Frais d'établissements							
TOTAL							
A. Immob. incorpor.							
TOTAL							
Terrains							
Constr.							
Sur sol propre							
Sur sol autrui							
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
Immo. corp.							
Inst. gales, ag. am div							
Matériel transport							
Mat. bureau mobilier inf.							
Emballages réc. divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

Muriel BELLEGARDE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
309, avenue Baudin - 87000 LIMOGES
Tél. 05 55 05 00 78 - Fax 05 55 77 16 81
SIRET 509 057 444 00028

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

ANNEXE

ASSOCIATION RADIO VASSIVIERE

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)	450		450
	Autres immobilisations financières	400		400
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	729	729	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres coll. publiques			
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers	21 900	21 900	
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)			
	Charges constatées d'avance			
TOTAUX		23 479	22 629	850
Renvois	(1) Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	(1) des	- Prêts accordés en cours d'exercice	450	
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		

Muriel BELLEGARDE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
 309, avenue Baudin - 87000 LIMOGES
 Tél. 05 55 05 00 78 - Fax 05 55 77 16 81
 SIRET 509 057 444 00028

ANNEXE

ASSOCIATION RADIO VASSIVIERE

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN

MONTANT

Créances rattachées à des participations

Autres immobilisations financières

Créances clients et comptes rattachés

Autres créances

21 900

Disponibilités

TOTAL

21 900

Muriel BELLEGARDE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
309, avenue Baudin - 87000 LIMOGES
Tél. 05 55 05 00 78 - Fax 05 55 77 16 81
SIRET 509 057 444 00028

ANNEXE

ASSOCIATION RADIO VASSIVIERE

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	2 684	2 684		
Personnel & comptes rattachés	4 547	4 547		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	8 167	8 167		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée				
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	41	41		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	76 456	76 456		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance	18 011	18 011		
TOTAUX	109 907	109 907		

Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer.
(2) Montant divers emprunts, dett/associés

Muriel BELLEGARDE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
309, avenue Baudin - 87000 LIMOGES
Tél. 05 55 05 00 78 - Fax 05 55 77 16 81
SIRET 509 057 444 00028

ANNEXE

ASSOCIATION RADIO VASSIVIERE

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	18 011
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	18 011

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	
Dettes fiscales et sociales	6 740
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	4 907
TOTAL DES CHARGES À PAYER	11 648

Muriel BELLEGARDE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
309, avenue Baudin - 87000 LIMOGES
Tél. 05 55 05 00 78 - Fax 05 55 77 16 81
SIRET 509 057 444 00028